



École secondaire La Calypso

800, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec) J9T 2H8
Tél. : 819-732-3221 Téléc. : 819-732-6815

Courriel : calypso@csharricana.qc.ca
Site Internet : <http://www.csharricana.qc.ca/CALYPSO/ACCUEIL>

Amos, le 29 mars 2016

Aux membres du conseil d'établissement

Objet : Réunion du conseil d'établissement

Bonjour,

Vous êtes invités à la réunion du conseil d'établissement de l'École secondaire La Calypso qui aura lieu le **mercredi 6 avril 2016 à 19 h 15**, au local 3040 de l'école.

Nous joignons à la présente l'ordre du jour de cette réunion.

D'ici cette rencontre, je vous prie d'accepter mes meilleures salutations.

La directrice,

Manon Belzile

MB/lg

p.j.

École secondaire La Calypso

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Le mercredi 6 avril 2016 à 19 h 15
au local 3040**

1. Ouverture de la réunion;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 27 janvier 2016;
4. Intervention de l'assemblée;
5. Information et correspondance:
 - 5.1 Conseil des commissaires – CSH,
 - 5.2 Comité de parents – CSH,
 - 5.3 Jeunes au monde du travail – 27 avril 2016,
 - 5.4 Rencontre de parents des élèves de 6^e année le 31 mars 2016,
 - 5.5 Démarche de conformité, contributions financières exigées des parents,
 - 5.6 Mesures probantes et innovantes;
6. Organisation scolaire 2016-2017;
7. Acte d'établissement 2016-2017;
8. Semaine des employés de soutien avril 2016;
9. Calendrier des activités étudiantes;
10. Questions diverses;
11. Clôture de la réunion.

Article 64 : Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.